

# Communiqué de presse

## Réaction du bureau syndical du SYVADEC aux propos diffamatoires du Cullettivu Massimu Susini

Le président et le bureau syndical du SYVADEC représentant l'ensemble des intercommunalités de Corse tiennent à dénoncer unanimement les propos diffamatoires tenus par le Cullettivu Massimu Susini dans son communiqué du 11 décembre dernier.

Ces allégations portées à l'encontre des agents du SYVADEC, de son président et de ses élus sont inadmissibles et intolérables.

C'est pourquoi le SYVADEC a décidé de saisir ses conseils juridiques en vue d'étudier l'engagement de poursuites en diffamation à l'encontre du collectif.

Désormais, tout propos à caractère diffamatoire ou calomnieux émis envers le SYVADEC fera systématiquement l'objet de poursuites.